



VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Danse

ENSEIGNEMENT

SPÉCIALITÉ

L'ÉPREUVE ÉCRITE À L'EXAMEN TERMINAL DU BACCALAURÉAT

L'épreuve écrite de l'enseignement de spécialité arts-danse de l'examen du baccalauréat porte sur le contenu du programme de l'enseignement de spécialité arts de la classe de terminale (défini par l'arrêté du 19 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019) et de première (défini par l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

À l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité danse deux sujets sont proposés au choix du candidat. L'un et l'autre se réfèrent aux thèmes d'étude abordés dans le cycle terminal. Il est attendu du candidat qu'il s'appuie sur les œuvres étudiées.

À partir du sujet proposé, le candidat témoigne de ses capacités d'analyse et de réflexion, élargies avec pertinence à d'autres champs artistiques. Il s'appuie sur une approche à la fois sensible et scientifique de la danse qui prend en compte la diversité de ses expériences esthétiques et de ses pratiques.

- premier sujet au choix : sujet d'ordre général : le candidat est invité à composer sur un sujet général relevant de la culture chorégraphique ;
- second sujet au choix : analyse de documents : le sujet comporte un ensemble de documents pouvant réunir texte, iconographie ou vidéo. Le candidat est invité à construire une analyse personnelle et argumentée étayant sa réponse au sujet.

[Note de service n° 2020-024 du 11-2-2020](#),

Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020.

Des précisions

La formulation du sujet

Chacun des deux types de sujets commence par une question, une affirmation ou une citation. Des éléments définitionnels sont parfois apportés à certains termes de cette question, affirmation ou citation pour éclairer leur sens et éviter le « hors sujet ».

Une phrase précise ensuite ce que le jury attend du candidat, sous une forme du type : « vous discuterez cette affirmation / vous commenterez cette citation en prenant appui sur vos connaissances et vos expériences ».

Le second sujet fait explicitement référence aux 3 documents à analyser.

Les attentes

Pour les deux types de sujets

Les sujets sont conçus afin qu'ils soient questionnés (la réponse n'est ni immédiate, ni évidente). Ils donnent lieu à une réflexion personnelle et organisée. Il est attendu du candidat qu'il traite chaque sujet de façon problématisée : il doit développer et argumenter un point de vue. Il pose des questions et propose une problématique qui permet d'envisager divers axes de réponse afin d'aborder le sujet dans plusieurs dimensions et d'ouvrir le champ des possibles pour la réflexion.

Le candidat mobilise ses capacités d'analyse et de réflexion en lien avec les connaissances acquises au cours du cycle terminal. Il fait référence aux expériences qu'il a vécues dans les rôles de danseur, de chorégraphe, de spectateur, de chercheur et de critique.

Il est attendu du candidat qu'il s'appuie *a minima* sur les courants ou œuvres étudiés au sein du programme limitatif ainsi que sur les contenus relatifs aux thèmes d'étude du programme du cycle terminal.

Pour l'analyse de documents

Les documents proposés font référence **au programme limitatif et aux problématiques du programme du cycle terminal**. Ils apportent des éléments d'information et des pistes d'analyse pour répondre au sujet. Aussi doivent-ils être examinés et analysés par le candidat qui exploite le contenu des documents proposés et élargit sa réflexion en utilisant d'autres références issues de sa culture chorégraphique :

- dans un premier temps, la description et l'analyse des documents permettent d'extraire des éléments significatifs au regard des connaissances du candidat et de la question posée ;
- dans un second temps, les connaissances du candidat permettent de faire le lien entre les informations prélevées dans les documents et la question posée, et d'élargir la réflexion.

Les appuis pour traiter le sujet

Le candidat doit s'appuyer sur différents éléments pour répondre au sujet :

- les connaissances liées au programme du cycle terminal et du programme limitatif ;
- les expériences, c'est-à-dire les références et les réflexions liées au vécu du candidat lors des différents rôles énoncés dans le programme (spectateur, chorégraphe, danseur, critique et chercheur). Ces expériences sont un appui pour nourrir la qualité de l'argumentation ;
- les expériences et les connaissances sont mises en relation pour répondre au sujet ;
- les informations et les connaissances tirées de l'analyse de documents.

Une ouverture sur d'autres champs de la pensée (philosophie, histoire des arts, disciplines artistiques, histoire...) qui enrichit le propos est valorisée par le jury.

Éléments de méthodologie

Le propos doit être clair, cohérent, argumenté et relié au sujet. Il est organisé en différents temps.

L'introduction

- Il est important d'y **définir les mots clefs du sujet**. Il s'agit de préciser et de contextualiser ces mots clefs au regard de la question. La mise en évidence de plusieurs sens d'un même terme peut ouvrir des perspectives de pistes de traitement.
- Le **questionnement et la reformulation du sujet** constituent une étape indispensable : ils montrent que le sujet est compris dans ses enjeux, sa contemporanéité, ses limites et ouvrent des pistes possibles de traitement.
- Élaborer une problématique : c'est-à-dire articuler les mots clés définis avec les différents questionnements pour dégager l'axe de traitement choisi sous une forme interrogative ou affirmative.
- Le **plan** est une réponse structurée à la problématique en différentes parties. Pour chaque partie, il est important d'annoncer clairement l'axe de démonstration.

Le développement

- Le développement doit respecter le plan annoncé. Les parties sont aisément repérables dans le texte.
- Chaque idée est justifiée par des arguments et soutenue par des exemples précis (des références, des expériences...). L'argumentation doit être développée pour mettre en évidence une réflexion. À chaque nouvel argument, il est important d'associer un exemple en s'attachant à bien établir le lien entre l'argument et l'illustration : citer ne suffit pas à démontrer.
- Tous les exemples sont possibles à condition qu'ils soient développés *a minima*.
- Il s'agit de s'appuyer sur son expérience personnelle pour alimenter la démonstration, en évitant les « anecdotes » mais en développant et analysant une expérience appropriée pour nourrir le propos.
- Dans l'analyse de document, tous les documents doivent être traités.

Conclusion

La conclusion reprend les principaux arguments du devoir et ouvre vers d'autres champs de questionnement.

Retrouvez éducol sur



Les principaux écueils à éviter

- Un « catalogue » de connaissances (historiques, spectacles, œuvres...) non organisées entre elles.
- Un enchaînement d'idées sans lien avec le sujet.
- La récitation d'un cours sans sélectionner les connaissances utiles pour étayer ou argumenter le propos.
- Un propos très général qui ne s'appuie pas sur des références et des exemples.
- Ne pas examiner et ne pas s'appuyer sur tous les documents qui accompagnent le sujet.
- Se limiter aux seuls documents qui accompagnent le sujet, sans s'appuyer sur d'autres références.

Consulter des sujets

- Sur éduscol : [Sujets zéro et spécimens pour le baccalauréat GT](#)
- Sur le site art danse de l'académie de Montpellier : [plusieurs sujets accessibles](#)

Retrouvez éduscol sur

